



# Assemblée générale

Distr. générale  
1 mars 2001  
Français  
Original: anglais

## Comité de l'information

Vingt-troisième session

30 avril-11 mai 2001

### Réorientation des activités d'information et de communication de l'Organisation des Nations Unies

#### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1-2	2
II. Vue d'ensemble . . . . .	3-4	2
III. Direction politique et stratégique . . . . .	5-8	2
IV. Nouvelles technologies . . . . .	9-22	3
A. Le site Web de l'ONU . . . . .	10-14	3
B. Radio et télévision . . . . .	15	4
C. Centre de presse des Nations Unies et services annexes . . . . .	16-19	5
D. Services destinés au public . . . . .	20	5
E. Expositions . . . . .	21	5
F. Services de bibliothèque . . . . .	22	5
V. Atteindre les médias . . . . .	23-29	6
VI. Radio et télévision . . . . .	30-32	7
A. Radio . . . . .	30	7
B. Télévision . . . . .	31-32	7
VII. Programmes d'information thématiques . . . . .	33-38	7
VIII. Établissement de partenariats mondiaux . . . . .	39-40	9
IX. Activités d'information sur le terrain . . . . .	41-45	9
X. Publications . . . . .	46-51	10
XI. Bibliothèque Dag Hammarskjöld . . . . .	52-58	11
XII. Conclusion . . . . .	59-64	12

## I. Introduction

1. Dans sa résolution 55/136 B, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la réorientation des activités d'information et de communication de l'Organisation des Nations Unies et a engagé le Secrétaire général, tout en soulignant la nécessité de tenir compte des vues des États Membres à ce sujet, à poursuivre son action de réorientation, et l'a prié de rendre compte de cette question au Comité de l'information à sa vingt-troisième session. L'Assemblée générale a également souligné que la réorientation du Département de l'information devrait avoir pour effet de maintenir et d'améliorer les activités qu'il consacre aux domaines présentant un intérêt particulier pour les pays en développement et, le cas échéant, d'autres pays ayant des besoins spéciaux, y compris les pays en transition, et de concourir à combler le fossé existant entre pays en développement et pays développés dans le domaine capital de l'information et de la communication.

2. Le rapport ci-après, présenté en réponse à la demande de l'Assemblée générale, met en lumière les toutes dernières mesures prises pour parfaire le cadre conceptuel et les priorités d'exécution de la réorientation des politiques de l'Organisation en matière de communication et d'information, mesures exposées en détail au Comité lors de sa vingtième session (voir A/AC.198/1998/2). Pour l'examen de cette question, le Comité devrait également prendre en compte les informations présentées dans les précédents rapports du Secrétaire général traitant du même sujet (A/AC.198/1999/2 et A/AC.198/2000/2), ainsi que dans le tout dernier rapport du Secrétaire général consacré aux questions relatives à l'information (A/55/452). Il conviendrait de lire le présent rapport en parallèle avec les autres rapports portant sur des aspects particuliers des activités du Département, rapports dont le Comité est également saisi à sa vingt-troisième session.

## II. Vue d'ensemble

3. En mars 1997, le Secrétaire général a reconnu que, pour réaliser ses objectifs, l'Organisation s'appuyait sur le soutien du public et devait donc transmettre avec plus de vigueur et de détermination son message aux peuples du monde. Il a souligné que la réorientation des activités et des principes directeurs

dans le domaine de l'information – élément essentiel de sa réforme et des projets de revitalisation de l'Organisation – devait entraîner une multiplication des contacts avec les grands relais de communication, tout spécialement les médias et les organisations non gouvernementales, en utilisant les technologies les plus récentes. Il était également très important de mieux soutenir les activités des autres départements organiques et d'axer les ressources aux niveaux national et régional. Fidèle à son engagement à promouvoir les communications et déterminé à renforcer l'appui à ce processus, le Secrétaire général a chargé une équipe spéciale de haut niveau de faire des recommandations sur les mesures à prendre pour réorienter les activités d'information de l'ONU. Dans son rapport (A/AC.198/1997/CRP.1), l'Équipe spéciale a recommandé, entre autres choses, de regrouper les efforts de communication déployés au Secrétariat et de faire de la communication une partie intégrante de toutes les décisions sur les politiques et les programmes prises par l'Organisation.

4. Dans le cadre conceptuel qui s'est dégagé pour la réorientation envisagée, l'objectif central de toutes les activités d'information est d'assurer un appui global, assis sur une large base, à l'Organisation en donnant d'elle l'image d'une institution ouverte et transparente, capable de réaliser les objectifs de la Charte. Parmi les autres objectifs stratégiques de la nouvelle orientation, on peut citer la nécessité : de placer les fonctions de communication et d'information au cœur de la gestion stratégique de l'Organisation; d'assurer la direction et la coordination globales d'une stratégie unifiée de la communication; et d'instaurer une culture de la communication dans l'ensemble de l'Organisation. Le Secrétariat a fait des progrès considérables dans ce sens, comme indiqué dans le texte ci-après qui met en lumière les améliorations intervenues dans les secteurs clefs de l'activité du Département de l'information.

## III. Direction politique et stratégique

5. Lors du Sommet du Millénaire, tenu du 6 au 8 septembre 2000, les chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé que l'Organisation des Nations Unies était le lieu de rassemblement indispensable de l'humanité tout entière où nous nous efforcions de concrétiser nos aspirations universelles à la paix, à la coopération et au développement. Dans la Déclaration du Millénaire, les dirigeants du monde ont donné des

indications précises pour adapter l'Organisation au nouveau millénaire. Soucieux de l'efficacité de l'ONU, ils ont souligné qu'ils voulaient des mesures et, par-dessus tout, des résultats.

6. Le Département de l'information, qui diffuse le message de l'Organisation des Nations Unies auprès de chacun dans le monde et joue un rôle primordial dans la mise en forme de ce message, aura une part importante dans l'obtention de tels résultats. Comme il est déclaré dans la résolution 13 (I), annexe I, du 13 février 1946 de l'Assemblée générale, par laquelle a été créé le Département de l'information, « l'Organisation des Nations Unies ne saurait accomplir les buts pour lesquels elle a été créée si les peuples du monde ne sont pas pleinement informés de ses buts et de son oeuvre ». À cet effet, dans un souci toujours croissant du client, le Département entend continuer d'offrir aux autres départements organiques et aux bureaux du système des Nations Unies les services essentiels ayant trait à l'information, de façon à améliorer la communication au niveau mondial et à obtenir l'appui du public. Ce faisant, il contribue dans une large mesure aux progrès dans l'accomplissement des grands desseins de l'Organisation des Nations Unies.

7. La vision du Département de l'information est clairement formulée dans le plan à moyen terme pour la période 2002-2005 (A/55/6/Rev.1) approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/234. Le plan définit l'orientation générale du programme d'information, dont l'objectif est de susciter, par le biais d'une communication efficace, un large appui du public à l'échelle mondiale en faveur des objectifs poursuivis par l'Organisation. En particulier, l'accent sera mis sur la nécessité de faire connaître efficacement et à temps les activités de l'Organisation et leurs incidences sur la vie quotidienne et sur les préoccupations des populations du monde entier. Le Département a utilisé le programme 23 du plan à moyen terme ainsi que ses quatre sous-programmes – services de promotion, services d'information, services de bibliothèque et services de publication – comme cadre pour l'élaboration du budget-programme qu'il présentera pour l'exercice biennal 2002-2003. Il est rappelé dans le plan que le Comité de l'information fournit les orientations générales au Département de l'information pour la mise en oeuvre du programme 23.

8. Partant de l'intérêt pour l'Organisation manifesté de toutes parts dans le monde à la suite du Sommet du Millénaire, un certain nombre d'innovations ont été

introduites de façon à accroître l'appui général en faveur des activités de l'ONU. Parmi les dispositions prises par le Département, et présentées en détail dans le présent rapport, on compte : des mesures plus énergiques pour l'utilisation optimale des technologies de l'information, récentes ou plus anciennes, pour transmettre en tous points de la planète – en particulier aux bureaux de presse des médias – des informations sur les objectifs et activités de l'Organisation; l'affirmation du site Web de l'ONU comme outil premier de communication permettant d'offrir à des centaines de millions d'individus dans le monde un accès direct aux informations sur l'Organisation; la création d'un service d'information des Nations Unies, en réponse au cycle d'information en continu; le lancement réussi de stations de radiodiffusion en direct diffusant tous les quarts d'heure des bulletins d'information dans les six langues officielles à destination de stations de radio du monde entier; la mise en place du programme « Les Nations Unies travaillent pour tous » qui s'emploie à montrer de quelle façon l'ONU modifie l'existence des individus au quotidien; et l'élaboration de nouveaux modes de partenariat au sein même du système des Nations Unies et avec les organisations non gouvernementales, les établissements universitaires, le monde des affaires et les médias.

#### **IV. Nouvelles technologies**

9. Toutes les mesures novatrices prises par le Département de l'information sont animées par la volonté résolue d'adopter les nouvelles technologies de communication afin de renforcer l'efficacité de ses programmes. L'objectif principal est de mettre en place une infrastructure autorisant la transmission instantanée de messages de texte, d'images et de sons, depuis l'Organisation à destination du monde entier. Quels que soient les médias, la capacité du Département à accroître son rendement et à répondre aux besoins des utilisateurs finals partout dans le monde dépendra essentiellement des choix qui devront être faits dans un avenir proche en matière d'investissement dans les technologies.

##### **A. Le site Web de l'ONU**

10. L'Organisation des Nations Unies a misé sur la nouvelle technologie de l'Internet, qui est devenue un outil de communication essentiel. Elle est aujourd'hui

en mesure de s'adresser à un auditoire mondial sans être tenue de recourir exclusivement aux relais traditionnels de l'information. À cet égard, le site Web de l'ONU remporte un succès notable : pour l'an 2000, on compte plus de 488 millions de connexions de toutes les régions du monde, soit plus du double par rapport à l'année précédente (198 millions). À titre de comparaison, en 1996 on recensait 11 millions de connexions.

11. Le 1er septembre 2000 était dévoilé – simultanément dans les six langues officielles de l'Organisation – le premier remodelage du site Web, proposant essentiellement de plus grandes possibilités d'exploration, plus de références et une présentation identique dans toutes les langues. Pour la première fois, il a été possible de numériser et télécharger sur le site Web les déclarations faites devant l'Assemblée générale au cours du Sommet du Millénaire ainsi que le débat général lors de la cinquante-cinquième session, les rendant presque instantanément accessibles en ligne.

12. Le fonctionnement, la maintenance et la mise à jour du site Web de l'ONU ont fait peser une lourde charge sur le Département de l'information. Comme suite à la résolution 54/250 (partie VIII) de l'Assemblée générale, portant sur la création de trois nouveaux postes de coordonnateur du site Web en arabe, chinois et russe, les procédures de recrutement correspondantes sont achevées ou en voie d'être achevées. Afin d'assurer une direction politique générale dans ce domaine important, le Comité des publications a adopté des directives concernant la publication sur l'Internet (directives publiées sous forme d'instruction administrative). Au cours de l'année écoulée, le Département a introduit de nouvelles pages Web présentant les activités à venir. Un nouveau site présente un intérêt particulier pour le Comité de l'information, parce qu'il présente des informations de fond sur les travaux du Comité et de son bureau, ses membres et la documentation, y compris les rapports du Secrétaire général présentés lors de ses quatre dernières sessions. Parmi les nouveaux sites, on compte les sites consacrés à l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, à la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

13. Souhaitant encourager l'utilisation du site Web de l'ONU, le Département a continué d'organiser des séminaires de formation destinés aux responsables de l'information dans les pays en développement. Devant le succès remporté par le premier séminaire tenu à Abidjan en juillet 1999, un second séminaire intitulé « L'Internet comme instrument de développement » a été organisé à Beyrouth en octobre 2000, en arabe et en français, réunissant 28 participants issus de 14 pays différents. Ces deux séminaires avaient pour objectif de familiariser les participants avec les ressources sur le système des Nations Unies mises à leur disposition sur l'Internet en français et en arabe. Les techniques de création de page Web leur ont également été enseignées. Il est prévu d'organiser des séminaires équivalents pour d'autres régions.

14. Le Département de l'information continuera d'apporter des améliorations au site Web dans chaque langue officielle de l'Organisation. Un rapport complet sur le développement multilingue du site Web sera également présenté au Comité. Pour recueillir pleinement les fruits de ce nouveau support en rapide expansion, des investissements supplémentaires devront être consentis en ressources humaines et autres pour maintenir la position de l'Organisation dans ce terrain très mouvant. À cette fin, des mesures ont été prises pour réorienter des ressources vers les services de technologie de l'information au sein du budget existant du Département.

## B. Radio et télévision

15. L'utilisation de la numérisation et des dernières innovations en matière de télécommunication à large bande, ainsi que d'autres techniques nouvelles de « convergence », améliorera de manière significative la productivité, car les activités liées à un média pourront être appliquées aux autres. Un expert consultant a remis un rapport décrivant en détail les mesures à prendre pour que le Département de l'information entre avec succès dans l'ère du numérique. Les conclusions de cette étude ont servi de base au plan de modernisation des équipements de production et de diffusion, défini dans le projet de budget-programme qui sera présenté pour l'exercice biennal 2002-2003. Le rapport indique que la plupart des installations de télédiffusion du Siège des Nations Unies ont besoin d'être remplacées ou modernisées pour répondre aux normes numériques. De même, une bonne partie du matériel radio

date de plus de 30 ans. Le Département propose donc un plan sur cinq ans visant à remanier les installations de radiodiffusion et de télévision pour les rendre conformes aux normes actuelles en matière de production médiatique et de diffusion de l'information, sans négliger pour autant les besoins des médias qui dépendent de systèmes de communication plus traditionnels.

### **C. Centre de presse des Nations Unies et services annexes**

16. L'Internet a continué de révolutionner la présentation et la transmission des informations et, dans un environnement de plus en plus orienté vers le multimédia, le Département étend son utilisation. Le Centre de Nouvelles ONU, qui est l'un des liens les plus visités du site Web, a confirmé sa fonction de fenêtre sur le monde de l'information au sein de l'Organisation. Le caractère immédiat des reportages sur les activités du Siège ou d'autres entités ailleurs dans le monde, tout comme le style journalistique et la portée internationale du contenu du Centre de Nouvelles ont mené à une utilisation accrue des dépêches du Service des informations des Nations Unies par certains médias, plus particulièrement dans les pays en développement, ainsi que par divers bureaux et opérations des Nations Unies, dans leurs produits d'information.

17. La nouvelle version du site Centre de Nouvelles ONU, de conception plus dynamique et offrant une meilleure interconnexion, comprend un « bandeau » pour les nouvelles de dernière minute et le sommaire, des liens plus performants vers les sources audio pour les radiodiffuseurs et des rubriques régulières consacrées aux articles ou aux entretiens, afin de médiatiser les activités de l'Organisation dans toute leur étendue.

18. La mise en place d'un système intégré de gestion de photos numériques, d'ici à fin 2001, permettra également aux utilisateurs de rechercher des photos en ligne et de télécharger ou de joindre des images pour illustrer leurs pages Web. Le site Web est aujourd'hui une vitrine par laquelle l'ONU fait la promotion de ses produits vidéo, y compris ses documentaires.

19. Un service de veille fondé sur le système de messagerie électronique, étroitement lié aux services de nouvelles et d'informations du site Web, verra bientôt le jour. Il livrera les informations directement aux salles de rédaction du monde entier, ainsi qu'à d'autres cibles. Le service, qui suivra à la fois une ligne régio-

nale et une ligne thématique pour intéresser le plus grand nombre dans le monde entier, sera inauguré avant la prochaine Assemblée générale.

### **D. Services destinés au public**

20. L'Internet améliore également l'efficacité des activités d'information des Nations Unies, plus particulièrement celles destinées aux étudiants. Les versions Web de certaines publications du Département de l'information, telles que le document intitulé « Student briefing papers on the Millennium report and Declaration » (paru en l'an 2000), ont été réalisées et sont souvent disponibles avant les versions imprimées. Le site Web contiendra bientôt de nouvelles pages qui fourniront davantage d'informations sur les visites guidées et donneront même un aperçu du contenu de la visite. En outre, grâce au disque optique, les demandes de consultation de documents de l'ONU soumises par le public sont désormais traitées électroniquement.

### **E. Expositions**

21. Le Département a continué d'étendre l'utilisation des technologies nouvelles pour ses expositions. Certaines des expositions présentées au cours de la visite guidée sont en cours de modification pour que les guides puissent utiliser des images interactives dans leurs présentations. Les fichiers de conception et de post-production des récentes expositions sont conservés sur le site Web, le matériel destiné aux expositions itinérantes peut ainsi être mis à jour à un coût relativement faible. Les dernières techniques d'impression numérique ont été utilisées pour la nouvelle exposition sur le désarmement, présentée dans le cadre de la visite guidée. Elles ont permis de créer de grandes affiches pour un coût de deux tiers inférieur aux coûts observés il y a dix ans. En alliant compétences internes et innovations techniques, le Département pourra, à moindre frais, produire des informations complémentaires, y compris des brochures et des pages Web, pour accompagner les expositions.

### **F. Services de bibliothèque**

22. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld a affirmé sa présence sur l'Internet et enregistré 1,5 million de visites en 2000. Le site continue d'évoluer grâce à

l'amélioration des fonctions existantes et à l'apparition de nouveautés. Le site UNBISnet <<http://unbisnet.un.org>>, qui comprend les principales bases de données de la Bibliothèque, y compris le catalogue public, est désormais accessible, sans limites, au public du monde entier, à partir d'une plate-forme Web. Parmi les fichiers spécialisés disponibles, on trouvera les références des discours prononcés lors de réunions des principaux organes de l'ONU, ainsi que les résultats détaillés des votes exprimés pour les résolutions adoptées par l'Assemblée générale (depuis 1983) et par le Conseil de sécurité (depuis 1946).

## V. Atteindre les médias

23. La capacité de l'Organisation des Nations Unies de transmettre son message et de démontrer sa pertinence à des publics du monde entier repose, en grande mesure, sur sa façon de bien présenter ses opérations à la presse, qui est le rediffuseur principal des nouvelles de l'ONU à la communauté internationale. Pour atteindre cet objectif, le Département de l'information a amélioré encore ses services de presse afin d'encourager la diffusion d'informations fidèles et complètes sur l'ensemble des activités de l'Organisation.

24. Le Bureau du porte-parole du Secrétaire général continue de fournir aux journalistes, ainsi qu'aux gouvernements et au public, une quantité de plus en plus grande d'informations en provenance de l'Organisation. La conférence de presse quotidienne de midi, organisée et présentée par le Bureau du porte-parole, avec la collaboration de tout le système des Nations Unies, reste pour l'Organisation son outil principal de diffusion de l'information. Cette conférence de presse est diffusée en direct par un système interne de télévision en circuit fermé, par une chaîne de télévision par câble de la région de New York et sur le Web. Une salle de visionnement est spécialement mise à la disposition des délégations pour leur permettre de suivre les réunions d'information générales destinées à la presse, ce qui permet aux États Membres d'avoir pleinement et directement accès à ces réunions d'information, comme ils l'ont demandé. Par la suite, un résumé du contenu de ces réunions d'information est rapidement affiché sur le Web.

25. Un élément clef de ce regain d'efforts en faveur de la presse est de permettre aux journalistes de toutes les régions du monde d'avoir un accès direct à toute

l'Organisation, y compris ses fonctionnaires des rangs les plus élevés, grâce à l'utilisation à la fois des nouvelles technologies et des outils de travail traditionnels comme le téléphone. Afin d'assurer une couverture complète et fidèle d'événements importants comme le lancement du rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations Unies en août 2000, le Département a organisé des réunions d'information par téléconférence à partir du Siège destinées à des groupes de journalistes de diverses régions du monde. Pour renforcer les contacts directs avec les personnalités importantes de la presse, il a aussi poursuivi ses programmes de réunions d'information de haut niveau destinées aux journalistes chevronnés. Les deux derniers programmes ont permis d'amener à New York des journalistes américains et africains pour des séances d'information présentées, entre autres, par le Secrétaire général, par la Vice-Secrétaire générale et par des chefs de programme ou de département de l'Organisation. Un troisième programme, destiné aux journalistes asiatiques, est en préparation. La réaction des journalistes eux-mêmes et l'abondante couverture de questions concernant l'Organisation des Nations Unies dans beaucoup de médias représentés ont démontré les avantages de ces programmes. Un autre moyen nouveau et efficace pour transmettre directement le message de l'Organisation est l'insertion systématique et généralisée d'articles de tribune libre soumis par le Secrétaire général ou par d'autres hauts fonctionnaires, notamment à l'occasion de grandes conférences et de manifestations analogues.

26. En vue d'instaurer la culture de la communication dans l'ensemble de l'Organisation, le Département, en collaboration avec l'École des cadres des Nations Unies, a organisé, pour les fonctionnaires ayant le rang de sous-secrétaire général ou de directeur, un atelier de travail sur la communication comportant à la fois des sessions de stratégies de communication et une formation plus particulièrement consacrée aux relations avec la presse; cet atelier a eu lieu à Milan (Italie) en février 2001. Il faisait suite à un autre atelier destiné aux fonctionnaires ayant le rang de secrétaire général adjoint, qui a eu lieu en octobre 2000 au Siège et qui a remporté beaucoup de succès. L'École des cadres prépare en ce moment, avec la collaboration du Département de l'information, un programme de formation à la communication destiné à d'autres fonctionnaires.

27. L'intégrité croissante des nouvelles qui émanent directement des bureaux extérieurs dans le flux des

informations diffusées est un élément essentiel du plan élaboré par le Département pour améliorer ses services de presse. Du fait que le cycle des informations diffusées à travers le monde recouvre les 24 heures de la journée, le Département examine les conséquences qu'entraînerait, au plan des ressources et de la technique, l'affichage direct d'éléments d'information provenant des principaux bureaux de l'Organisation à travers le monde sur ses sites du Web. Les progrès en matière de télécommunication permettent aussi au Département d'offrir des informations actualisées en provenance des missions de maintien de la paix des Nations Unies.

28. Le programme de formation des journalistes de la presse parlée et de la presse écrite des pays en développement et des pays en transition pour l'an 2000 a eu lieu du 29 août au 6 octobre. Les efforts se poursuivent pour permettre à un plus grand nombre de stagiaires d'y participer.

29. Comme suite au Rapport du Secrétaire général sur le Millénaire (A/54/2000) et à son invitation à combler le fossé numérique, le cinquième Forum mondial des Nations Unies sur la télévision, tenu en novembre 2000, a réuni quelque 1 000 chefs d'entreprise et experts de toutes les parties du monde pour examiner à fond la contribution que l'industrie de la télévision pourrait apporter à cette fin et débattre d'autres défis auxquels fait face cette industrie à l'ère du numérique. L'une des conclusions du Forum a été que, pour qu'un plan d'action international sur l'utilisation de la technologie de l'information en faveur du développement réussisse, ce plan devrait faire appel à la participation active de médias traditionnels comme la télévision et la radio.

## VI. Radio et télévision

### A. Radio

30. Le projet pilote concernant l'émission en direct à partir du Siège de l'Organisation des Nations Unies de programmes radiophoniques internationaux est l'un des exemples les plus frappants et les plus aboutis du nouveau cap suivi par le Département de l'information. Depuis septembre 2000, la Radio des Nations Unies a renoncé aux émissions en différé, formule en usage pendant plus de 15 ans, pour proposer des émissions quotidiennes diffusées en direct dans les six langues officielles à l'intention d'un très vaste public dans les

différentes régions du monde. Cela a signifié réorganiser en profondeur les opérations de planification, de conception, de production et de diffusion des programmes en vue de répondre aux attentes du marché international. Le projet s'est articulé autour de deux axes : transmettre des dépêches d'information établies par l'Organisation qui répondent aux exigences d'un cycle d'information qui ne connaît ni trêve ni repos; encourager la formation de partenariats avec les stations de radio et les réseaux en vue de toucher des auditeurs de différentes langues et l'ensemble des régions. Le projet pilote visait à établir une voie de communication quotidienne directe, immédiate et efficace avec des stations de radio émettant en divers points du globe et, par leur entremise, avec un plus grand nombre d'auditeurs. Quelque 155 réseaux dans toutes les régions ont déjà conclu des accords de partenariat avec la Radio des Nations Unies. Le Comité est saisi d'un rapport détaillé concernant le projet pilote (A/AC.198/2001/7).

### B. Télévision

31. En ce qui concerne la télévision et la vidéo, le Département de l'information a accru le nombre de séquences en direct et de produits vidéo mis à la disposition des agences de presse internationales et des chaînes de télédiffusion nationales.

32. Les dirigeants mondiaux réunis à l'occasion du Sommet du Millénaire ont été témoins d'une innovation majeure dans le domaine de la télévision puisque NHK, société japonaise publique de télédiffusion, a fourni et installé dans la salle de l'Assemblée générale des écrans de télévision géants à haute définition ainsi que des caméras et du matériel de commutation spécialisés. La couverture médiatique reçue par le Sommet dans le monde a illustré l'importance de cette innovation et les liens étroits unissant la Télévision des Nations Unies et les sociétés de télédiffusion internationales et nationales.

## VII. Programmes d'information thématiques

33. Fort de ses compétences en matière de communication, le Département de l'information collabore étroitement avec les départements et les autres entités du Secrétariat en vue de créer des programmes

d'information et des produits présentant les activités engagées dans des domaines prioritaires. Le Département a lancé un nouveau programme – « Les Nations Unies travaillent pour tous » – dans un souci de mettre à profit, à l'échelle du système, l'intérêt suscité par le Sommet du Millénaire et de montrer l'incidence qu'ont les activités de l'Organisation sur les populations locales partout dans le monde. Le programme et les services de promotion du Département visent à donner une illustration concrète de la formule « Nous, les peuples », qui figure en préambule à la Charte des Nations Unies, en montrant clairement que l'action de l'Organisation des Nations Unies a des répercussions sur la vie quotidienne des populations.

34. Le Département met en oeuvre des stratégies de communication, sur le modèle de celle utilisée dans le cadre du Sommet du Millénaire, afin de mobiliser le public autour des futures conférences de suivi et des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale. Outre les supports plus classiques que sont les publications et les émissions radio et télévisées, il recourt aussi aux techniques novatrices en usage dans les sociétés de relations publiques modernes, lesquelles ont été sollicitées sans contrepartie financière. Puisque les médias sont l'un des pivots des campagnes de sensibilisation thématiques, le Département noue des liens plus étroits avec les journalistes spécialisés dans certains domaines, tels que l'économie et les affaires, la condition féminine, les droits de l'homme, le désarmement et les questions sociales. Les partenariats avec la société civile sont aussi devenus une pièce centrale des campagnes thématiques puisqu'ils permettent de toucher un plus large public.

35. Le Département coopère par ailleurs étroitement avec la CNUCED pour lancer une campagne d'information visant à appeler l'attention des médias sur la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Les campagnes de promotion prévoient le lancement d'activités locales novatrices en 2001 en vue d'obtenir une mobilisation autour des sessions extraordinaires que l'Assemblée générale consacra à l'examen et à l'évaluation d'ensemble des suites données au Programme pour l'habitat et à la pandémie de VIH/sida, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

36. S'inspirant des campagnes lancées dans les médias en 1999 et 2000 afin de faire connaître l'action du Conseil économique et social, le Département de l'information mettra au point une stratégie similaire dans le cadre du débat de haut niveau de la session de fond du Conseil, qui se tiendra à Genève en 2001. Ce débat sera consacré à l'assistance prêté par l'Organisation des Nations Unies aux pays africains en vue de les aider à parvenir à un développement durable.

37. Le Département organisera une manifestation en commémoration du quinzième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, le 26 avril 2001. Il conduit également des activités d'information dans le cadre de l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, qui sont décrites dans un autre document dont est saisi le Comité (A/AC.198/2001/3).

38. Dans le domaine de la paix et de la sécurité, le Département de l'information coopère toujours étroitement avec le Département des opérations de maintien de la paix afin d'informer le public des activités relatives au maintien de la paix, conformément à la résolution 55/135 de l'Assemblée générale. Il a notamment continué à assurer la planification des opérations et l'appui aux bureaux d'information sur le terrain, en étroite collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix et le Département des affaires politiques, l'objectif étant que les missions de maintien de la paix et les autres missions soient mieux outillées pour informer le public. En 2001, le Département de l'information lancera plusieurs projets avec le Département des opérations de maintien de la paix dans les domaines suivants : déploiement rapide de spécialistes de l'information dans les missions; établissement de pochettes d'information à l'intention des nouvelles missions; normalisation des procédures permettant aux responsables nouvellement affectés à une mission de comprendre quels sont les besoins du public en matière d'information, notamment pour ce qui est des relations avec la presse. Les activités d'information des missions des Nations Unies sont de plus en plus liées aux initiatives du Siège. D'autres propositions concernant l'appui à donner aux activités d'information des missions de maintien de la paix et des autres missions des Nations Unies figurent dans le rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies (A/55/305-S/2000/809) et dans le rapport du Secrétaire général sur les ressources nécessaires à la mise en oeuvre des recommandations formulées

dans le rapport du Groupe d'étude (A/55/507 et Add.1). Le Département de l'information multiplie en outre les activités de mobilisation de l'opinion engagées avec le Département des affaires de désarmement.

## VIII. Établissement de partenariats mondiaux

39. En application des dispositions de la Déclaration du Millénaire, le Département de l'information accordera encore l'appui donné à ses partenaires de la société civile afin de les aider à sensibiliser le public au message de l'ONU. Il entend améliorer la qualité de l'information grâce au partenariat avec les organisations non gouvernementales et non simplement étoffer les rangs des organisations associées. N'ignorant pas qu'il importe de cibler les organisations non gouvernementales dans les pays en développement, le Département et le Comité exécutif ONG/DPI se sont attachés à trouver des solutions afin de financer la participation des représentants des pays en développement à la conférence annuelle organisée par le Département à l'intention des organisations non gouvernementales. Par ailleurs, les manifestations et les programmes spéciaux restent au coeur des efforts visant à améliorer l'image de marque de l'Organisation et à mieux faire connaître l'action de celle-ci auprès d'un public qui resterait autrement marginalisé. Ces manifestations ont un effet immédiat et offrent l'occasion aux partenaires de l'Organisation de coparrainer les activités.

40. L'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de mettre l'accent sur la coopération avec les établissements d'enseignement, ceux-ci étant perçus comme des partenaires majeurs et obligés de l'Organisation. Le Département de l'information encourage donc vivement les activités d'enseignement portant sur l'Organisation, que ce soit par des visites au Siège, des conférences « L'ONU mise en scène » et les supports d'information connexes ou par des activités de téléenseignement se déroulant sur le Web ou par visioconférence.

## IX. Activités d'information sur le terrain

41. Les centres et services d'information et les bureaux des Nations Unies, qui jouent un rôle essentiel en s'occupant de la production, de la diffusion et de la

promotion des documents d'information de l'Organisation des Nations Unies, ont pris un certain nombre d'initiatives pour étendre leur rayonnement.

42. Les centres d'information des Nations Unies ont profité de l'occasion unique offerte par le Sommet du Millénaire pour amener les organismes des Nations Unies à coopérer plus étroitement à l'échelon local. Les nombreuses activités et manifestations organisées en commun pour la célébration du Sommet ont donné jour à un esprit de collaboration interinstitutions, que les centres ont ensuite cherché à renforcer en se servant du concept « Les Nations Unies travaillent pour tous » pour braquer les projecteurs sur les initiatives locales prises par les institutions spécialisées, programmes et fonds du système des Nations Unies en vue d'améliorer le sort des individus.

43. La stratégie du Département de l'information qui consiste à mettre de plus en plus l'accent sur l'actualité a permis aux centres d'information des Nations Unies de mieux servir les organes d'information locaux. Tenu au fait des nouveaux développements au Siège et dans le monde entier, les centres peuvent en effet sélectionner des bulletins d'information qu'ils traduisent dans les langues locales avant de les transmettre aux organes d'information locaux, en soulignant le caractère national ou régional. Par ailleurs, ils ont les moyens de compléter ces brèves par une documentation de base complète.

44. Les centres coopèrent étroitement avec les établissements d'enseignement et les organisations de jeunes afin de mieux faire connaître les objectifs et activités de l'Organisation, notamment en organisant des conférences, des ateliers, des projections vidéo, des jeux de rôle dans le cadre de « l'ONU mise en scène », des concours de rédaction, et en mettant l'accent sur l'aménagement des programmes scolaires, la formation des enseignants, les stages et, de plus en plus, la formation à la recherche et à l'enseignement à travers Internet. De nombreux centres d'information mettent à la disposition des visiteurs de leur bibliothèque de références des terminaux connectés à Internet, pour qu'ils puissent profiter de la richesse d'information du site Web de l'Organisation des Nations Unies. Les organisations non gouvernementales locales sont de précieux partenaires pour les centres d'information, auxquels elles apportent souvent des ressources humaines et financières qui leur permettent de lancer des initiatives de grande ampleur, autrement impossible à réaliser avec les moyens limités dont ils disposent.

45. Le Département a investi dans les nouvelles technologies, notamment en reliant tous les centres d'information au courrier électronique, ce qui lui permet de leur transmettre plus rapidement les informations, qu'ils peuvent à leur tour répercuter plus facilement à l'échelon local. Les centres d'information peuvent également désormais se partager les tâches et mettre en commun la traduction et la publication des principaux rapports. Au total, 36 centres ont créé des sites Web, souvent dans la langue locale. Par ailleurs, à titre expérimental, 10 bibliothèques universitaires ont été reliées électroniquement à une bibliothèque centrale locale. On a de plus en plus recours aux vidéoconférences, aux séances d'information en direct et à la retransmission sur le Web des manifestations qui ont lieu au Siège pour améliorer la participation aux séminaires, exposés et ateliers organisés par les centres à l'échelon local.

## X. Publications

46. Les innovations technologiques ont permis d'obtenir des progrès à la fois dans le processus de production de l'information et en ce qui concerne la gamme et l'étendue des publications. Tous les efforts sont déployés pour veiller à ce que les documents publiés contiennent des renseignements détaillés, objectifs et impartiaux sur les questions dont est saisie l'Organisation. L'apparition de « publications jumelées » sur supports papier et électronique, constitue l'une des innovations les plus importantes de ces derniers mois. Les nombreux abonnés de la *Chronique des Nations Unies*, par exemple, continuent de recevoir les exemplaires imprimés du trimestriel, tandis que ses éditions en ligne lui attirent un fort lectorat spontané et lui permettent de bénéficier de l'interactivité d'Internet. La *Chronique des Nations Unies* publie des articles de chefs d'État et de hauts fonctionnaires qui proposent des commentaires vifs et pénétrants sur l'Organisation des Nations Unies et les principaux problèmes qu'elle rencontre. Des reportages sur le terrain, des entretiens et des articles écrits à la première personne présentent au lecteur moyen les activités du système des Nations Unies et le rôle qu'il peut jouer.

47. *Afrique Relance* couvre les activités que mènent l'Organisation des Nations Unies, les organismes multilatéraux et les pays donateurs en rapport avec l'Afrique, ainsi que les efforts déployés par les pays africains pour relever les défis qui se présentent en

matière de développement sur leur continent. *Afrique Relance* collabore avec les principaux quotidiens africains pour reproduire l'actualité de l'Organisation des Nations Unies dans la presse locale. La mise en place d'un service de courrier électronique est également prévue pour permettre aux journalistes en Afrique d'avoir accès à l'information dans des meilleurs délais.

48. Les éditions 1997 et 1998 de l'ouvrage de référence le plus important de l'Organisation, à savoir l'*Annuaire des Nations Unies*, ont été publiées l'an dernier par le Département. L'annuaire de 1999 est en cours d'élaboration, au moyen d'un nouveau logiciel de composition typographique. Un contrat a également été négocié avec un prestataire de services qui s'occupera de graver sur CD-ROM les 50 premiers volumes de l'*Annuaire*.

49. *Development Business*, publication autofinancée par abonnement, continue de publier des informations sur les marchés et les appels d'offres lancés dans le cadre des projets de développement que financent dans le monde entier les grandes banques de développement, notamment la Banque mondiale, les organismes publics, les organisations non gouvernementales et les organismes des Nations Unies. En vue d'étendre sa diffusion et son rayonnement, *Development Business* a conçu une stratégie de commercialisation ciblée et publié toute une série d'articles dans des revues spécialisées dans les échanges commerciaux, comme *World Trade*, *Export America* et *MDBO*. Le site Web de *Development Business* lui permet de diffuser avec plus d'efficacité et de rapidité les renseignements sur les projets et les appels d'offres. Des bannières publicitaires et un annuaire commercial sont en cours d'installation, ce qui permettra de générer des recettes et aura sans doute des résultats positifs.

50. Traditionnelles ou au contraire basées sur Internet, les activités promotionnelles, dans le cadre des opérations de vente du Département, contribuent également à élargir le rayonnement des publications de l'Organisation. Ce type d'activités est lucratif pour l'Organisation et lui permet de faire connaître son actualité à un large public.

51. Le Département de l'information, qui a notamment pour mandat d'apporter un soutien aux différents organes et départements de l'Organisation des Nations Unies, fournit des services de cartographie, sur une base presque quotidienne, au Conseil de sécurité et diffuse des renseignements cruciaux dans le cadre des

activités de rétablissement et de maintien de la paix. Les cartes sur papier restent indispensables dans de nombreux secteurs, mais, grâce à des technologies informatiques de pointe, de nouvelles utilisations de l'information géographique numérique ont vu le jour. Le processus de production cartographique a été entièrement informatisé et toutes les cartes dressées par le Département sont affichées sur son site Web, qui est visité plus de 4 000 fois par jour et compte plus de 12 000 abonnés, régulièrement informés des mises à jour.

## XI. Bibliothèque Dag Hammarskjöld

52. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld s'efforce toujours de combler le fossé numérique à travers ses programmes et en lançant de nouvelles initiatives. Une page consacrée à l'assistance technique aux bibliothèques de terrain a récemment été ajoutée au site Web de la Bibliothèque <<http://www.un.org/Depts/dhl/sflib/index.html>>, pour éviter que les activités ne se recourent, faciliter le partage des ressources et encourager l'échange de formations, de normes et de pratiques préférentielles. Le site est à l'origine destiné aux bibliothèques de l'Organisation des Nations Unies, mais des mesures ont été prises en 2001, en partenariat stratégique avec les institutions spécialisées, pour établir un réseau de bibliothèques qui couvre tous les bureaux de pays et bureaux extérieurs du système des Nations Unies, ainsi que les centres d'information des Nations Unies et les bibliothèques dépositaires.

53. Compte tenu de l'importance accordée par l'Organisation au multilinguisme, *United Nations Documentation: Research Guide* <<http://www.un.org/Depts/dhl/resguide>> est en cours de traduction et sera consultable dans toutes les langues officielles. Certains chapitres de la version française, *Documentation de l'ONU: guide de recherche*, <<http://www.un.org/Depts/dhl/dhlf/resguidf/indexfr.htm>> ont déjà été mis en ligne. La traduction des lexiques de la Bibliothèque dans toutes les langues officielles est pratiquement achevée. Après la traduction du *Thésaurus du Système d'information bibliographique de l'ONU (SIBONU)* en arabe, en chinois et en russe, le système à disques optiques et les autres bases de données de documentation de l'Organisation des Nations Unies seront accessibles sur une base multilingue avant la fin de 2001.

54. La Bibliothèque continue d'archiver sur le disque optique tous les documents de conférence antérieurs à

1993. On peut désormais avoir accès à la version anglaise de tous les documents du Conseil de sécurité publiés après 1986, ainsi qu'aux documents de l'Assemblée générale à partir de la quarante et unième session en anglais, et à partir de la quarante-sixième session en arabe, en français et en espagnol.

55. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld cherche à resserrer ses liens de collaboration avec le Secrétariat. Elle lui propose des services de consultation et de conseil sur la structure des bases de données, la conception des pages Web et la numérisation, et organise des programmes de formation soutenus, adaptés aux besoins de l'utilisateur, pour que les recherches puissent être conduites de façon plus autonome.

56. Le Consortium d'achat d'information électronique du système des Nations Unies occupe une place de premier plan dans les efforts de coopération interorganisations. Conduite par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, cette initiative permet de centraliser les achats de produits et de services d'information en ligne pour plus de 70 entités distinctes du système des Nations Unies. Grâce aux économies d'échelle subséquentes, la Bibliothèque peut désormais proposer aux missions permanentes des États Membres d'accéder à distance à des bases de données et services électroniques qui étaient auparavant onéreux, voire même inabordables.

57. La diffusion sélective de l'information – c'est-à-dire des envois de données ciblés, grâce au courrier électronique, aux différents membres du personnel à l'échelle du système et aux missions permanentes au Siège – constitue toujours l'un des principaux services proposés par la Bibliothèque. En 2000, plus d'un million d'articles, sélectionnés dans 46 publications électroniques, ont été envoyés aux abonnés du monde entier.

58. La Bibliothèque continue d'organiser des séminaires et des ateliers de formation à l'intention des bibliothécaires qui sont dépositaires de ses publications, en vue de toucher le grand public dans chacun des États Membres. Outre la formation proposée aux bibliothécaires qui visitent le Siège, trois ateliers régionaux (à Bruxelles, Islamabad et Moscou) se sont déroulés en l'an 2000 et des initiatives semblables sont prévues pour 2001 en Amérique centrale et en Afrique. Lorsqu'il s'agit de sujets importants, la Bibliothèque procède de plus en plus à des envois massifs de messages électroniques pour inciter ses bibliothèques dépo-

sitaires à participer activement à la diffusion de l'information de l'Organisation des Nations Unies.

## **XII. Conclusion**

59. Le Secrétaire général a assigné un rôle important aux activités de communication et d'information pour faire en sorte que l'Organisation des Nations Unies puisse bénéficier d'un vaste soutien à l'échelle mondiale. Le Département de l'information devra continuer à renforcer son programme d'information et à moderniser ses capacités pour s'adapter à l'ère changeante des communications. Il veillera à ce que la communication soit au coeur de la gestion stratégique de l'Organisation et que son rôle important dans la formulation des politiques soit donc reconnu. Le développement d'une vision stratégique reliant toutes les composantes du Secrétariat, ainsi que la planification et la coopération au sein de l'Organisation, jouent également un rôle décisif dans la nouvelle orientation prise par le Département pour atteindre les multiples objectifs fixés en matière d'information.

60. L'utilisation des nouvelles technologies joue, on le voit, un rôle fondamental dans le processus de réorientation du Département de l'information, d'autant plus crucial que la charge de travail a augmenté, sans qu'aient été attribuées de ressources supplémentaires. Les innovations technologiques permettent au Département de faire face à cette situation en réalisant des gains de productivité, en améliorant son efficacité et en transmettant plus rapidement l'information dans le monde entier. À terme, il sera cependant nécessaire de remplacer les infrastructures de communication dépassées et d'engager de nouvelles dépenses.

61. Il faut souligner que, conformément à l'appel de l'Assemblée générale, le Département s'efforce de maintenir et de renforcer ses activités dans les domaines où les pays en développement ont des besoins spécifiques, comme le montrent tous les aspects des programmes d'information du Département, par exemple les activités de ses centres d'information à l'échelon national et régional, ou encore ses programmes, notamment de formation, à l'intention des organes d'information des pays en développement. Le programme « Les Nations Unies travaillent pour tous », élaboré par le Département, explique au monde entier ce que fait l'Organisation pour relever les grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle, notamment dans le domaine du développement économique et social.

62. Conformément à la nouvelle tendance, en matière d'organisation, à adopter une gestion axée sur les résultats, le Département intensifiera ses efforts pour connaître les réactions du public, évaluer l'efficacité de ses programmes, affiner ses produits et adapter ses activités, afin de satisfaire au mieux le public.

63. La Déclaration du Millénaire insiste sur le fait que l'Organisation des Nations Unies est « le lieu de rassemblement indispensable de l'humanité tout entière ». C'est ce dont le Département de l'information cherche à convaincre le monde entier, en démontrant que les objectifs et les activités de l'Organisation sont étroitement liés à notre avenir en commun, dans le contexte de la mondialisation.

64. Le Département de l'information a pour mission d'appuyer l'Organisation des Nations Unies en promouvant ses activités et en changeant les mentalités. Il y parvient, à force de dynamisme et grâce à sa discipline de travail, en suscitant l'intérêt du public. Le Département compte sur le soutien et les conseils des États Membres pour s'acquitter de cette tâche.